

L'objectif de votre Énoncé de politique de placement

L'objectif de cet Énoncé de politique de placement (EPP) est d'offrir un cadre pour votre plan d'investissement. Par le biais de l'EPP, nous vous présenterons la combinaison de placements recommandés en fonction de votre tolérance au risque, de vos objectifs financiers et de votre situation particulière afin de vous aider à atteindre vos objectifs de placement.

L'adoption d'un plan d'investissement constitue un élément essentiel pour atteindre vos objectifs financiers. Il doit être élaboré avec soin. De plus, comme votre situation personnelle peut changer de temps à autre, le plan d'investissement doit être revu périodiquement et adapté en conséquence.

L'EPP se veut un résumé d'une philosophie d'investissement qui vous servira de guide, ainsi qu'à nous. Dans cet EPP, « vous », « votre » et « vos » font référence à l'investisseur du Portefeuille SEI auquel cet EPP se rapporte, et « nous », « notre » et « nos » font référence au courtier enregistré qui vous fournira cet EPP en relation avec votre investissement dans le Portefeuille

Partenariat avec Société de placements SEI Canada

Pour mettre en œuvre votre portefeuille, nous avons établi un partenariat avec Société de placements SEI Canada (« SEI Canada »), une filiale à part entière de SEI Investments Company (« SEI »). SEI est une société indépendante de gestion d'actifs d'envergure mondiale. L'approche rigoureuse et objective de SEI est la même que celle utilisée par les fonds de pension institutionnels. Vous avez ainsi accès à ce que nous estimons être les meilleurs gestionnaires d'investissement (« sous-conseillers ») et à des stratégies d'investissement sophistiquées généralement hors de portée des investisseurs individuels.

La philosophie d'investissement de SEI Canada est fondée sur cinq principes clés :

- La répartition des actifs
- La conception de portefeuille
- La sélection des sous-conseillers
- La construction et gestion de portefeuille
- La gestion des risques

L'approche de SEI Canada en matière de gestion des actifs commence par la création d'une répartition stratégique des actifs. SEI Canada mettra ensuite en place des portefeuilles pour soutenir la répartition des actifs requise pour améliorer le rendement de l'investissement tout en contrôlant le risque.

Vos objectifs de placement et la stratégie d'investissement recommandée

Après notre analyse initiale, nous avons déterminé que la stratégie suivante répond à vos besoins et à vos objectifs de placement. Cette stratégie vous permettra de tirer profit de la diversification entre les catégories d'actifs et les styles de placement, et offre le potentiel de résultats accrus et d'un risque réduit. Le Portefeuille SEI recommandé investit exclusivement dans une gamme de Fonds communs de placement SEI Canada (les « **Fonds** ») qui se concentrent sur des segments particuliers de chaque catégorie d'actifs.

Stratégie de portefeuille recommandée

Le **Portefeuille mondial – croissance et revenu** (le « Portefeuille SEI ») vise à offrir une croissance du capital à long terme avec un revenu courant modeste.

Le Portefeuille SEI investit dans des Fonds communs de placement SEI axés sur les actions et les titres à revenu fixe en privilégiant légèrement les actions.

Veillez consulter la Fiche de renseignements du Portefeuille SEI jointe en annexe pour plus de détails sur la stratégie de portefeuille recommandée, y compris les pondérations cibles actuelles et les résultats de placements récents.

Approche gestionnaire de gestionnaires de SEI Canada

SEI Canada est un gestionnaire de gestionnaires, ce qui signifie que SEI Canada retient les services de sous-conseillers avec des connaissances spécialisées dans certains marchés ou avec des styles d'investissement particuliers et effectue un suivi. SEI Canada combine une gamme complémentaire de sous-conseillers pour gérer les Fonds. Étant donné que les styles et les marchés gagnent et perdent la cote pendant les cycles économiques, la diversification entre ces styles offre une vaste exposition au marché et peut contribuer à réduire la volatilité des rendements.

SEI Canada a la responsabilité finale des résultats de placements des Fonds et peut, dans une certaine mesure, gérer directement une partie du portefeuille d'un Fonds.

Les sous-conseillers des Fonds sont sélectionnés et font l'objet d'un suivi en fonction des critères suivants :

- La détermination d'une philosophie et d'un processus de placement du sous-conseiller clairement articulés et appropriés et son respect.
- Des changements importants dans la société ou les employés du sous-conseiller.
- La comparaison des résultats d'investissement avec des indices appropriés qui tiennent compte de la catégorie d'actifs et du style de placement.

Tolérance au risque et attentes en matière de rendement

- Vous acceptez que les objectifs du Portefeuille SEI ne peuvent être atteints sans subir une certaine volatilité du capital. Le Portefeuille SEI sera géré d'une manière qui vise à minimiser les fluctuations du capital pendant un cycle de marché complet et qui est conforme aux objectifs déclarés du Portefeuille SEI.
- Vous devez également savoir qu'une partie importante du Portefeuille SEI comporte des répartitions en titres de participation, y compris des répartitions dans des actions de grandes et de petites sociétés. Les répartitions dans les marchés boursiers canadiens, américains et internationaux offrent à l'investisseur une certaine diversification de l'ensemble des actions détenues tout en étant conformes à l'objectif d'appréciation du capital. Les fonds communs de placement qui composent la partie des titres à revenu fixe du Portefeuille SEI investissent principalement dans des obligations de grande qualité du gouvernement et de sociétés du Canada, ainsi que dans des titres à revenu fixe mondiaux avec différentes échéances.
- Les sous-conseillers nommés par SEI Canada pour chaque Fonds utilisent une gamme de styles de gestion de portefeuille distincts. La diversification entre ces styles offre une exposition au marché élargi et réduit la volatilité des rendements. La recherche financière a démontré que la volatilité des prix peut être réduite davantage en allongeant l'horizon de placement.
- Aucune garantie ne peut être donnée quant aux résultats futurs et cet EPP ne doit pas être interprété comme offrant une telle garantie.

Politiques et procédures de rééquilibrage des Portefeuilles

De temps à autre, les conditions du marché et les fluctuations dans la valeur des Fonds du Portefeuille SEI qui en résultent peuvent faire en sorte que les Fonds s'éloignent de leurs pondérations cibles (telles que définies dans les Fiches de renseignements du Portefeuille SEI) (« **pondérations cibles** »). Pour rester conforme aux directives de répartition d'actifs établies par le présent EPP, le compte du Portefeuille SEI fera l'objet d'un suivi quotidien et rééquilibré en fonction des pondérations cibles du Portefeuille SEI lorsque l'un des Fonds s'éloigne de 3 % ou plus de sa pondération cible. Ce rééquilibrage du portefeuille s'effectue par le biais de rachats et d'achats de parts de Fonds. La politique de rééquilibrage peut être modifiée en tout temps à la discrétion de SEI Canada.

Modifications de la répartition d'actifs

Le Portefeuille SEI peut être rééquilibré pour ajouter un ou plusieurs nouveaux Fonds au Portefeuille SEI, pour retirer un ou plusieurs Fonds ou pour modifier la pondération cible d'un ou plusieurs Fonds du Portefeuille SEI à la discrétion de SEI Canada (collectivement, avec les opérations de rééquilibrage décrites ci-dessous, les « **opérations de service** »).

Rapports sur les comptes

Nous vous fournirons un ensemble complet de rapports destinés aux investisseurs. Les services de rapport comprendront, au minimum, des relevés de compte trimestriels, des rapports annuels sur les résultats des investissements, un rapport annuel sur les frais et des rapports fiscaux de fin d'exercice. Aucun relevé de compte ou rapport sur le rendement des investissements ne vous sera fourni par SEI Canada, SEI ou l'une de leurs sociétés affiliées.

Rôles et responsabilités

Cet EPP est un document collaboratif qui se fonde sur vos contributions, ainsi que les nôtres et celles de SEI Canada. Les rôles et responsabilités de chaque personne ou entreprise qui participe à ce processus sont résumés ci-dessous.

Nous :

- Nous sommes responsables de l'exécution de la Demande et convention de l'investisseur et de tout autre document connexe.
- Nous sommes les seuls responsables de la collecte et de la mise à jour périodique des renseignements sur le client vous concernant conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.
- Nous sommes les seuls responsables de vous aider à prendre une décision appropriée en matière de répartition d'actifs en fonction de vos objectifs financiers, de vos buts, de votre tolérance au risque et de vos circonstances uniques. Des examens plus fréquents peuvent être nécessaires en cas de changements importants de votre situation.
- Nous serons disponibles sur une base régulière (mais au moins une fois par an) pour vous rencontrer et nous serons les seuls responsables d'effectuer des examens périodiques du Portefeuille SEI pour déterminer s'il convient en fonction des renseignements que nous vous avons fournis.
- Avant votre placement initial dans le Portefeuille SEI, nous devons vous fournir les Fiches de renseignements les plus récents pour chaque Fonds du Portefeuille SEI.
- Après votre placement initial dans le Portefeuille SEI, nous vous fournirons uniquement les plus récentes Fiches de renseignements pour les nouveaux Fonds ajoutés au Portefeuille SEI et nous le ferons dès que possible après la date de règlement d'une transaction effectuée pour ajouter de nouveaux Fonds au Portefeuille SEI.

Vous

- Vous devez nous fournir tous les renseignements pertinents à propos de votre situation financière, de vos objectifs financiers et de votre tolérance au risque. Vous êtes tenu de vous assurer que les renseignements fournis sont complets et exacts et vous devez nous informer rapidement de toute modification à ces renseignements.
- Vous comprenez qu'il y aura des opérations de service périodiques.
- Vous comprenez ce qui suit :
 - sauf en ce qui concerne votre investissement initial dans le Portefeuille SEI, vous ne recevrez pas les Fiches de renseignements pour les Fonds dans le Portefeuille SEI, à moins que vous ne le demandiez expressément ;
 - vous pouvez recevoir sur demande, sans frais, les Fiches de renseignements les plus récentes des Fonds du Portefeuille SEI en nous contactant, en accédant aux Fiches de renseignements à l'adresse www.seic.com/fr-ca ou en appelant SEI Canada au 1 855 734-1118 ;
 - vous pouvez accéder aux Fiches de renseignements pour les Fonds du Portefeuille SEI par voie électronique à l'adresse www.sedar.com ou www.seic.com/fr-ca ;
 - à l'exception des parts de nouveaux Fonds ajoutés au Portefeuille SEI, vous ne disposez pas d'un droit de retrait en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable pour toute opération de service, mais vous continuerez de disposer d'un droit d'action en cas de présentation inexacte des faits dans le prospectus des Fonds du Portefeuille SEI ou dans tout document qui y est intégré par renvoi ;
 - vous pouvez résilier votre Demande d'adhésion et convention d'épargnant en tout temps en rachetant vos parts applicables dans le Fonds du Portefeuille SEI ; et
 - vous avez eu la possibilité de lire et de comprendre les informations contenues dans les Fiches de renseignements des Fonds et dans tout autre document relatif à chaque Fonds du Portefeuille SEI.

Société de placements SEI Canada :

- SEI Canada construit et maintient le Portefeuille SEI à l'aide d'une approche rigoureuse et objective.
- SEI Canada est l'unique responsable de la gestion active du Portefeuille SEI conformément aux objectifs de placement énoncés ci-dessus, y compris la réalisation périodique d'opérations de service.
- SEI Canada est responsable de nous fournir des rapports de transactions pour nous aider à satisfaire nos

obligations de rapport envers vous.

- SEI n'est pas responsable de vous fournir directement des rapports de transactions.
- SEI Canada n'est pas responsable de la collecte et de la mise à jour périodiques des renseignements sur le client vous concernant ou de la confirmation de la pertinence du Portefeuille SEI pour vous compte tenu de vos objectifs financiers, de votre tolérance au risque et de vos circonstances uniques. Vous seul en êtes responsable.

Annexe : Fiche de renseignements pour le Portefeuille SEI recommandé dans la catégorie O.

Société de placements SEI Canada, filiale en propriété exclusive de SEI Investments Company, est le gestionnaire des Portefeuilles SEI, un service de répartition d'actifs, au Canada. Pour de plus amples renseignements à propos de Société de placements SEI Canada et du groupe de Fonds communs de placement de SEI Canada (le « Fonds »), visitez www.seic.com/fr-ca. SEI Canada est le gestionnaire de fonds d'investissement et le gestionnaire de portefeuille des Fonds. Les Fonds sous-jacents et leurs pondérations cibles dans les Portefeuilles SEI peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion de SEI Canada. Les sous-conseillers des Fonds sous-jacents ou les répartitions des actifs dans un Fonds sous-jacent particulier d'un sous-conseiller peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion de SEI Canada. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition des actifs, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres types de frais. Veuillez lire le prospectus des fonds sous-jacents dans lesquels des placements peuvent être effectués pour les Portefeuilles SEI avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques en supposant que la stratégie d'investissement recommandée par le service de Portefeuilles SEI est utilisée à chaque moment pertinent après déduction des frais et charges, y compris les changements de la valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tient pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou autres frais ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leurs rendements antérieurs peuvent ne pas se répéter. Les informations fournies le sont à titre d'information générale uniquement et ne constituent pas un avis juridique, fiscal, comptable, un conseil financier ou de placement ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement.

Approche de placement

Le Portefeuille mondial - croissance et revenu vise à procurer une croissance du capital à long terme avec un niveau modéré de revenu courant. Le portefeuille met l'accent sur une exposition aux actions étrangères et il investit dans une sélection de fonds d'actions et de fonds à revenu fixe, tous offerts par la Société de placements SEI Canada. Le portefeuille est conçu pour les investisseurs avec un horizon intermédiaire de 5 à 10 ans. Le portefeuille peut investir dans la catégorie de parts couvertes contre le risque de change de certains fonds sous-jacents afin d'acquérir une exposition aux titres étrangers tout en minimisant l'exposition aux fluctuations en devises étrangères.

Caractéristiques du portefeuille

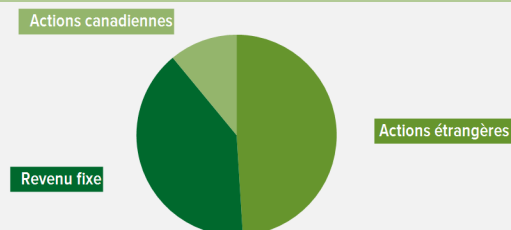
Nombre de sous-conseillers des fonds sous-jacents	39
Nombre de titres en portefeuille des fonds sous-jacents	3 945
Écart type du portefeuille (3 ans)	9,3 %

L'écart type du rendement est une mesure du risque de volatilité historique.

Détails du portefeuille

Code FundSERV	PCA5090
Date de création	31 déc 1998

Répartition cible du portefeuille



Actions étrangères : 49,00 %

Fonds d'actions de grandes sociétés américaines	20,00 %
Fonds d'actions internationaux	15,50 %
Fonds d'actions marchés émergents	5,00 %
Fonds mondial de gestion de la volatilité	5,00 %
Fonds d'actions de petites sociétés américaines	3,50 %

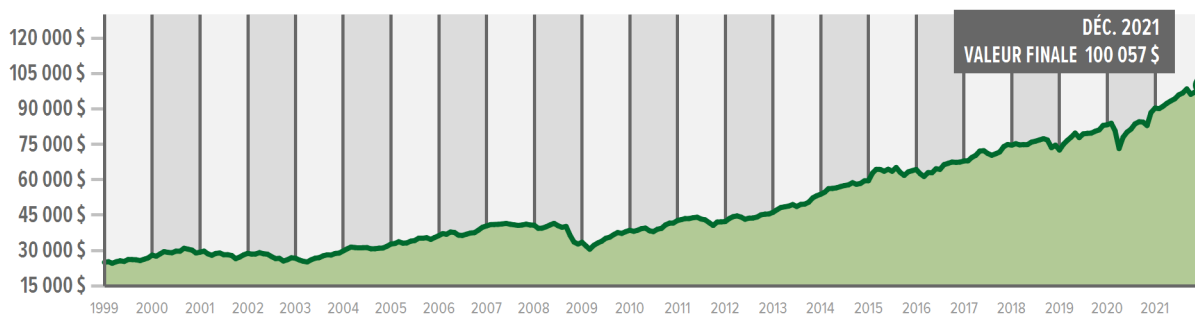
Revenu fixe : 40,00 %

Fonds canadien à revenu fixe	26,00 %
Fonds d'obligations américaines à haut rendement (H)	8,00 %
Fonds d'obligations à rendement réel	6,00 %

Actions canadiennes : 11,00 %

Fonds d'actions canadiennes	11,00 %
-----------------------------	---------

Croissance de 25 000 \$ depuis création¹



Le graphique de mathématique ou taux de rendement présenté est utilisé uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ni le rendement du capital investi dans le fonds de placement ou le service de répartition de l'actif.

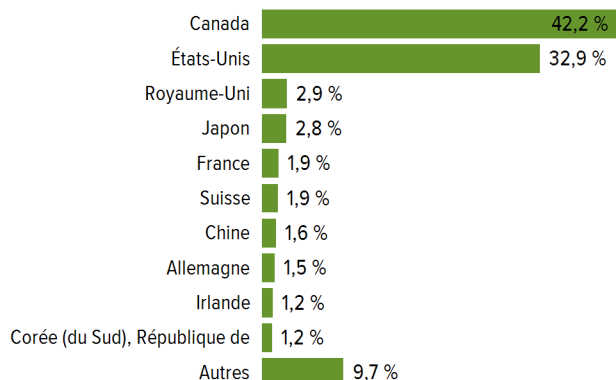
Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	CUMUL ANNUEL	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION	DATE DE CRÉATION	2021	2020	2019	2018	2017
3,0	4,0	4,3	10,7	10,7	11,3	8,0	9,0	6,2	31 déc. 1998	10,7	8,5	14,7	-2,8	9,8

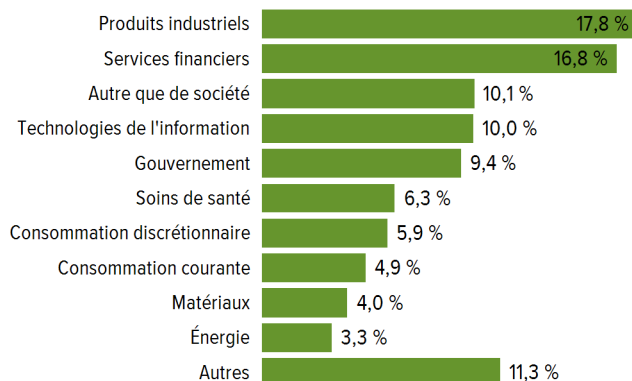
Fourchette de rendements¹

	1 AN	Fin	3 ANS	Fin	5 ANS	Fin	10 ANS	Fin
Meilleur	26,3 %	28 FÉVR 2010	14,6 %	31 MARS 2006	13,0 %	28 FÉVR 2014	9,6 %	28 FÉVR 2019
Pire	-22,6 %	28 FÉVR 2009	-6,1 %	28 FÉVR 2009	-0,6 %	28 FÉVR 2009	2,2 %	28 FÉVR 2009
Moyen	6,5 %	–	5,9 %	–	6,1 %	–	5,9 %	–
Nombre de périodes	265	–	241	–	217	–	157	–
% Périodes positives	77,7 %	–	85,1 %	–	99,5 %	–	100,0 %	–

Répartition géographique



Répartition sectorielle



Principaux titres en portefeuille

10 principaux titres en portefeuille - Actions	% d'actif net
MICROSOFT CORPORATION	0,7 %
APPLE INC	0,6 %
JOHNSON & JOHNSON	0,5 %
BANQUE TORONTO-DOMINION/LA	0,4 %
BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	0,4 %
AMAZON.COM INC	0,4 %
PFIZER INC	0,4 %
BANQUE ROYALE DU CANADA	0,4 %
ALPHABET INC	0,4 %
ROCHE HOLDING AG	0,3 %

10 principaux titres en portefeuille - Revenu fixe	% d'actif net
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 2,00 % 2051-12-01	1,3 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 1,50 % 2044-12-01	1,1 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 3,00 % 2036-12-01	1,1 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 1,25 % 2047-12-01	0,9 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 4,25 % 2026-12-01	0,6 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 2,00 % 2041-12-01	0,6 %
CANADA HOUSING TRUST NO.1 3.15% 09/15/2023	0,5 %
QUÉBEC (PROVINCE DE) 4,50 % 2026-12-01	0,5 %
QUÉBEC (PROVINCE DE) 4,25 % 2031-12-01	0,5 %
CANADA (GOUVERNEMENT DU) 4,00 % 2041-06-01	0,5 %

Veuillez consulter notre site Web.gestionactifs.seic.com

¹Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie O, déduction faite des frais d'exploitation du Fonds. Le rendement ne tient pas compte des frais de gestion payables à SEI ni des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Fonds. Les renseignements dans le tableau de plage de rendements sont calculés à l'aide de périodes mobiles de 1, 3, 5 et 10 ans, le cas échéant.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive de SEI Investments Company, est le gérant des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente d'un titre, y compris en ce qui a trait aux contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec l'Aperçu du Fonds, document de réglementation déposé auprès de SEDAR par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à seic.com/fr/CA ou sur celui de SEDAR à sedar.com. Les pondérations en pourcentage des fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gérant. De temps à autre, le gérant peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques calculés en supposant que la stratégie d'investissement recommandée par le service de portefeuille SEI a été utilisée et après déduction des frais et charges, y compris les changements de valeur des parts et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou autres frais ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.